

L'école nationale de police de Reims

Du 11 au 13 mars 2009, l'école nationale de police de Reims a organisé un séminaire commémoratif du trentième anniversaire de l'entrée en scolarité de la première promotion, en France, de femmes gardiens de la paix.

Du 5 mars 1979 au 27 juillet 1979, l'E.N.P. (Ecole Nationale de Police) de Reims (alors dénommée Centre Régional d'Instruction de la Police Nationale), fut la seule structure hexagonale choisie pour accueillir les cinquante et une premières femmes sur 1 200 postulantes dans la 89^{ème} promotion d'élèves gardiens de la paix, qui comptait également cent trente neuf hommes. Elles sont encore quinze à être en activité en 2009.

Trente années se sont écoulées depuis leur formation initiale. Pour rendre hommage à ces femmes qui avaient choisi « un métier d'homme » comme on le disait à l'époque, ces anciennes élèves ont été conviées, les 11, 12 et 13 mars 2009, à participer à un séminaire commémoratif. 36 d'entre elles ont fait le déplacement jusqu'à Reims.

La parité étant un thème d'actualité en France et en Europe, cet événement a permis de rappeler que la police nationale est déjà engagée depuis de nombreuses années dans cette voie. La coopération à l'échelle européenne des services de police a également été mise à l'honneur. Elle a été matérialisée par la présence de délégations de policiers tchèques et bulgares.

Le 12 mars, lors de la conférence débat animée par Monique Derrien, journaliste de France Bleu Champagne, Geneviève Pruvost (chercheur au CNRS) a évoqué l'aspect historique de l'implication des femmes dans la police nationale. Puis Martine Nauté, directrice de l'ENSOP (Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Police), a fait part de son expérience professionnelle. Le public a pu apprécier les interventions de Béatrice Paillard, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité et de Christiane Kutten, adjointe au maire de Reims, chargée de la parité. Les élèves gardiens de la paix de la 220ème promotion ont participé à ces échanges.

Adeline Hazan, maire de Reims a reçu l'ensemble des participants au stade Auguste Delaune.

Ce séjour a été bien sûr l'occasion de retrouvailles et d'évocations de bien des souvenirs. Par la mise en parallèle des scolarités

actuelles et de l'époque, il a permis de se rendre compte de l'évolution de l'apprentissage dispensé aux élèves depuis la fin des années soixante-dix.

Une exposition de photographies et d'objets de l'époque ont été l'occasion pour ces anciennes élèves de se remémorer les moments inoubliables de leur scolarité. Un retraité de la police nationale a mis à disposition de l'école sa collection d'insignes, d'uniformes et de matériels.

Le 13 mars, sous la présidence de Gérard Moisselin, préfet de la région champagne-ardenne, la cérémonie officielle de clôture s'est déroulée avec la participation de la musique de la police nationale. Une plaque commémorative a été remise aux anciennes élèves, par Jacques Fournier, directeur de la formation de la police nationale, accompagné du préfet de région et de quatre anciens directeurs de l'école.

Quelques chiffres

La police nationale s'ouvre aux femmes d'abord à Paris.

1914 : 12 dames dactylographes recrutées par le préfet de police.

1935 : 2 premières femmes agents de police affectées à des missions de surveillance de la voie publique ou à des enquêtes concernant les mineurs.

Ouverture aux femmes aux concours :

1953 : officier de police adjoint

1972 : inspecteur et enquêteur

1974 : commissaire

1978 : gardien de la paix

1983 : officier de paix

Au 1^{er} janvier 2009, le corps d'encadrement et d'application (comprenant les gardiens de la paix) se compose d'un effectif total de 105 879 fonctionnaires dont 17 902 femmes soit 16,91 %. Tous corps et tous services de police confondus, les femmes représentent 17,41 % des effectifs ■



PORTEUR DE PROJET

Nathalie Bernard-Guelle

Commissaire divisionnaire, directrice de l'école nationale de police de Reims

Les Assises de l'Agroalimentaire

Organisées dans toutes les régions françaises et co-présidées par le préfet de la Champagne-Ardenne et le Conseil Régional, les assises de l'agroalimentaire se sont tenues le 11 mars dernier à Châlons-en-Champagne.

Des tables rondes et des échanges entre tous les acteurs de la chaîne agroalimentaire ont permis d'enrichir la contribution de la France à la réflexion communautaire. Les débats ont alimenté les travaux en cours dans le cadre du plan d'action national en faveur de ce secteur et d'en renforcer la réflexion stratégique régionale. Ces assises régionales de l'agroalimentaire se sont concluent sur plusieurs propositions :

- fédérer les initiatives et faciliter l'accès à l'information grâce à la constitution d'un observatoire ou d'une agence de veille et de prospective,
- identifier et lever les contraintes qui peuvent peser sur les entreprises notamment les très petites entreprises,

- orienter les appuis financiers en conséquence.

Une restitution nationale des travaux des assises régionales s'est tenue le 24 mars pour valoriser notamment les propositions champardennaises. Un nouveau rendez vous régional est programmé le 2 septembre prochain à la Foire de Châlons-en-Champagne pour en mesurer l'état d'avancement.

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit d'aider les entreprises à produire une alimentation suffisante et de qualité, à créer de l'emploi et de la valeur ajoutée et à participer ainsi à l'aménagement de nos territoires ■



PORTEUR DE PROJET

Yvan Lobjoit

Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Champagne-Ardenne



La Lettre de l'Etat dans la Marne

numéro 11 - mai 2009 | www.lettre-etats-marne.fr

ÉDITO

Partageons nos expériences et nos projets



Gérard Moisselin Préfet de la région Champagne-Ardenne et de la Marne

Je suis heureux de vous présenter un nouveau numéro de la Lettre de l'Etat dans la Marne. Cette publication interministérielle a pour vocation de vous informer des actions de l'Etat dans la Marne et en Champagne-Ardenne.

Elle vous propose de dresser le bilan d'actions passées telles que les Assises de l'Agroalimentaire, la Semaine du Développement Durable, mais aussi de vous informer des actions à venir, comme les Assises régionales du plan Alzheimer et maladie apparentées.

Elle a également pour but de vous faire partager les moments importants de la vie des services préfectoraux tels que les cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française ou les exercices de sécurité civile.

Je vous invite à réagir à propos de cette Lettre de l'Etat dans la Marne, tant sur sa forme que sur son fond, en écrivant à l'adresse suivante : communication@marne.pref.gouv.fr.

Nous tirerons les enseignements nécessaires de vos remarques et ainsi, ferons progresser cette publication interministérielle.

Gérard Moisselin

Préfet de la région Champagne-Ardenne, Préfet de la Marne

CITOYENNETÉ Cérémonie départementale d'accueil dans la citoyenneté française

Gérard Moisselin, Préfet de la Région Champagne-Ardenne, Préfet de la Marne, a organisé, le vendredi 10 avril 2009, la seconde cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française de l'année, dans les Grands Salons de l'Hôtel des Intendants, siège de la préfecture.

Quatre-vingt quatorze récipiendaires étaient invités à cette cérémonie départementale d'accueil dans la citoyenneté française.

Jean-Charles Journée, Chef du bureau de la nationalité, a présenté le contexte de la cérémonie en rappelant à chacun la nécessité de ne jamais se séparer de l'original du décret qu'ils allaient se voir remettre.

Le film « Devenir français », réalisé par l'Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD), a été diffusé aux récipiendaires et à leurs familles, leur rappelant notamment les valeurs de la République Française :

Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité et Démocratie.

M. Le Préfet a prononcé un discours d'accueil aux nouveaux citoyens français pour ensuite les inviter à écouter La Marseillaise. La remise des documents officiels à chacun a succédé à l'allocation de M. Le Préfet invitant les maires des communes des récipiendaires à l'accompagner pour ce geste hautement symbolique.

Un verre de l'amitié a clos la matinée et a permis aux récipiendaires d'échanger leurs impressions sur cette cérémonie républicaine ■